Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 022-212202022-20260625-2026_33-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 23 juin 2026

Le mardi 23 juin 2026 à vingt heures, légalement convoqué, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie de PLEVIN, en séance publique, sous la Présidence de M. Dominique COGEN, Maire

Etaient présents :

M. COGEN Dominique, Maire

Mme KERFERS Jocelyne, M. HUITOREL Ronan, Mme DEL COLLE Claudie et M. CARIO Eric, Adjoints

M. MONNOT Laurent, M. MARCEL Thierry, Mme RIVOALLAND Mireille, Mme DION Gwénola, Mme EXTIER Sabrina, Mme VÉRON Sandrine, M. TAVERNIER Vincent, M. DEMEZET Kevin, Mme COLLOBERT Typhen

Absents excusés : M. ROBERT Michel,

Secrétaire de séance : Mme KERFERS Jocelyne

Date de convocation : 16/06/2026
Date de publication : 25/06/2026

Délibération 33/2026 : Tarifs communaux

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil municipal décide la révision des tarifs municipaux comme suit :

Ecole –Cantine & Accueil périscolaire (Date d'effet : rentrée 2026/2027)

Objet	Quotient familial	Tarif 2025/2026	Tarif 2026/2027	Subvention de l'Etat
Repas enfant	De 0 à 1000 €	1.00 €	1.00 €	3.00 €
	De 1001 à 1500 €	2.00 €	2.00 €	
	A partir de 1501 €	3.00 €	3.00 €	
Repas Adulte		5.80 €	5.90 €	
Heure d'accueil		1.50 €	1.55 €	
Goûter		0.50 €	0.50 €	

Cimetière (Date d'effet au 1er septembre 2026)

Concessions	2024	2026
15 ans – simple	50.00 €	60.00 €
15 ans – double	100.00 €	120.00 €
30 ans – simple	100.00 €	120.00 €
30 ans – double	200.00 €	240.00 €

Prestations facturées

Prestations	Montant horaire 2026
Autosurveillance lagune (heure)	21.60 €
Travaux entretien (heure)	54.00 €
Secrétariat (heure)	40.00 €

Bascule publique (Date d'effet au 1er juin 2018)

Nombre de pesées	Montant
Forfait de 10 pesées	30 € + 10 € de caution pour le badge

Caractère exécutoire certifié par transmission de la présente délibération à la Préfecture de SAINT-BRIEUC le 25/06/2026 et affichage en mairie le 25/06/2026.

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 022-212202022-20260625-2026_33-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Salle polyvalente (Date d'effet au 1er septembre 2026)

Manifestation	Association locale	Particulier plévinois	Asso ou particulier extérieur
Réunion (1)	Gratuit		70.00 €
Vin d'honneur, goûter, collation		100.00 €	140.00 €
Journée ou soirée		140.00 €	210.00 €
2 jours consécutifs		210.00 €	390.00 €
Cours de danse, gym etc … à l'année (1H hebdomadaire)			220.00 €
Chauffage	50 € par jour de novembre à avril (et en cas de besoin en dehors de cette période)		
Caution	500 €		
Caution ménage	100 €		

(1) Réunions diverses, séances de danses, d'entraînements musicaux ou autres

Nombre de membres en exercice : 15 - Nombre de membres présents : 14
Nombre de suffrages exprimés : 14 - Votes : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0
Sauf pour l'augmentation des tarifs de la salle polyvalente : Pour : 10 Contre : 4

Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus.
Le Maire,

MAIRIE de PLEVIN 22340

Caractère exécutoire certifié par transmission de la présente délibération à la Préfecture de SAINT-BRIEUC le 25/06/2026 et affichage en mairie le 25/06/2026.